



Ebook

Être Wedding Planner



L'ATELIER DU MARIAGE



Sommaire

I - Le métier de Wedding Planner et son marché	p.3
II - Les tâches d'un Wedding Planner	p.5
III - Déroulement d'une collaboration	p.7
IV - Bien démarrer son activité	p.9
1 - Investir dans la création de son entreprise	
2 - Effectuer une étude de marché	
3 - Se démarquer de la concurrence	

I – Le métier de Wedding Planner et son marché

Le métier de wedding planner (ou organisateur de mariage) est un métier anglo-saxon arrivé en France il y a quelques années. Il ou elle est le professionnel qui assume la charge et la responsabilité de planifier et d'organiser chaque aspect du mariage et d'aider les mariés vers les choix les plus adaptés à leurs besoins et leurs possibilités financières. Le wedding planner peut se traduire comme étant le chef d'orchestre et le coach dans l'organisation des mariages.

Faire appel à un wedding planner est, aux États-Unis, une évidence avec 80% des couples qui préfèrent cette solution à une organisation par leur propre biais. En France, ce métier étant encore récent, il commence de plus en plus à faire sa place auprès des couples désireux de se décharger de tout le stress pour leur grand jour.

D'années en années, on observe donc une évolution positive et constante des mariages organisés par un wedding planner. Le marché est de ce fait encore totalement ouvert à de nouvelles agences et à l'apparition de nouveaux wedding planners.

On entend beaucoup dire que les couples se marient moins. C'est faux ! En plus, les couples qui désirent se marier aujourd'hui sont bien différents des mariés d'il y a 30 ans.

À l'heure actuelle, l'âge des mariés est passé de 21 ans à 30 ans, avec des projets de carrières et d'enfants qui se concrétisent la plupart du temps avant le souhait de se marier.

Cela se traduit par une envie plus importante de faire de leur grand jour un moment unique qui marquera leurs proches. De plus, ils ont le souhait d'y consacrer un budget plus conséquent qu'auparavant afin d'assouvir tous leurs souhaits.

En plus de cela, les carrières prennent une place importante dans la vie des couples mais ils souhaitent tout de même faire de leurs rêves une réalité, c'est donc à ce moment que vous apparaissez pour les réaliser...

Voici les différentes raisons qui font qu'un couple vous contactera :

- Manque de temps
- Manque d'idées
- Éviter les tensions familiales
- Besoin d'aide dans la gestion du budget
- Votre carnet d'adresses
- Coordination du jour J

Autre changement important à noter depuis plusieurs années maintenant, un mariage s'organise sur environ 18 mois au lieu d'un an.

Et cela pour deux raisons, la première étant que les lieux de réception et certains prestataires sont bookés un an et demi voire deux ans avant la prestation selon leur popularité.

La seconde étant que le couple souhaite prendre son temps pour que tout soit parfait et que la décoration soit particulièrement poussée dans sa création. Il ne sera donc pas rare que vous ayez à travailler sur 2 années pour l'organisation de A à Z d'un mariage.



II – Les tâches d'un wedding planner

Lorsqu'on souhaite devenir wedding planner, il est important de savoir qu'il faut une grande polyvalence.

En effet, être organisateur de mariages ne se résume pas au fait de décorer une salle ou d'aider la mariée à trouver sa robe (même si ça en fait partie pour notre plus grand bonheur !).

Nous avons regroupé les différentes casquettes que vous devrez porter tout au long de votre carrière et qui feront de vous la parfaite wedding planner :

- **Organisatrice des mariages** : évidemment, cela sera votre activité principale !
- **Directrice artistique** : du choix de la décoration de vos mariés en passant par la papeterie, vous élaborerez des mariages plus divers les uns que les autres afin de correspondre à chacun de vos couples
- **La gestion des clients** : de la prise de rendez-vous jusqu'à la fin de votre contrat
- **La gestion des prestataires** : de la recherche jusqu'à sa gestion administrative de ces derniers pour le jour J (devis, facture, planning...)
- **La gestion administrative** : la gestion mensuelle de votre agence : les contrats clients, les contacts pour les différents organismes...
- **La gestion comptable** : il est très important d'être rigoureux et régulier afin de pouvoir avoir une gestion rapide de votre comptabilité (paiements de vos clients, charges sociales, frais de communication...)
- **La veille des tendances et veille concurrentielle** : il faut se tenir au courant des nouvelles tendances que vous pourrez proposer à vos couples mais aussi être en veille sur les concurrents qui arrivent dans votre région afin de vous adapter dans toutes les circonstances possibles

- **Le réseau professionnel** : vous créer un carnet d'adresses de professionnels de confiance, tant au niveau des prestataires de marque que des professionnels pour votre agence (graphiste, agence web...)

Voici quelques exemples de tâches que vous retrouvez dans l'organisation d'un mariage :

- Rechercher le lieu idéal, château, domaine de caractère, lieu atypique... en fonction de leurs envies et leur budget
- Recherche et gestion des prestataires adaptés aux souhaits et au budget du couple (traiteur, décorateur, photographe, musicien...)
- Conseil et accompagnement pour les essayages de robes de mariée
- Recherche et mise en place de la décoration du couple, sans se substituer à un décorateur si cela n'est pas dans vos cordes
- Gestion du planning et du budget
- Coordination de leur jour J (mise en place de la décoration, coordination de la cérémonie laïque, accueil, gestion et briefing avec les prestataires...)



III – Déroulement d'une collaboration

Voici un rapide coup d'œil sur le déroulement d'une collaboration avec un couple de futurs mariés. Evidemment, le déroulement d'une organisation complète, la gestion des clients et des prestataires ou encore la coordination du jour J, sont beaucoup plus détaillés dans notre formation "Devenir Wedding Planner" qui comporte 12 modules complets, accompagnés de 34 outils pédagogiques, modèles et mails d'exemples pour vous permettre de devenir une wedding planner accomplie !

Une fois la prise de contact avec couple faite, vous commencez par fixer un rendez-vous, idéalement physique mais si cela n'est pas possible par téléphone ou Skype. Lors de ce rendez-vous, vous remplirez donc votre fiche de renseignements* très complète. Puis vous pourrez construire le projet mariage* et leur proposer un devis détaillé*.



Ils signent avec vous ? Génial !! Vient alors la signature de votre contrat* et la création de vos outils (création du dossier clients*, rétro-planning*, moodboard* ainsi que de le budget prévisionnel*).

Débutez donc la formidable aventure de l'organisation du mariage avec le couple. Une fois les différents outils créés, vous serez tout d'abord dans une phase de recherche active des prestataires dans leur ordre de priorité, puis vous vous occuperez de la gestion administrative du mariage.

Au fur et à mesure des mois, vous élaborerez le mariage et la décoration jusque dans les moindres détails.

Vous serez attentif à leurs souhaits afin que leur grand jour leur ressemble totalement.

Quelques semaines avant le grand jour, vous pourrez alors créer tous les outils pour une gestion optimale de leur mariage notamment les différents plannings*.

Le jour J, vous serez en charge de la mise en place de la décoration avec l'aide de la fleuriste et éventuellement de la décoratrice.

Tout au long de la journée, vous accueillerez et assurerez la bonne gestion des prestataires en effectuant pour chacun un briefing. De plus, vous serez à l'écoute des invités pour gérer toutes les animations et tous les imprévus possibles.

** Outils inclus dans notre formation «Devenir Wedding Planner».*



IV – Bien démarrer son activité

Afin que votre agence soit pérenne rapidement, nous vous dévoilons quelques conseils que nous étudions plus en détails dans notre formation.

1 - Investir dans la création de son entreprise

Si vous faites le choix de créer votre propre agence, il est nécessaire de le faire bien et pour cela l'investissement financier est un passage quasiment obligatoire. Chacun son métier et vous devrez sûrement faire appel à des professionnels pour qu'ils vous apportent leur expertise dans leur domaine, cela va vous permettre d'aller plus loin et plus vite. N'oubliez pas, seul on avance plus vite à plusieurs on avance plus loin !

2 - Effectuer une étude de marché

Vous n'êtes pas dans l'obligation d'effectuer un business plan si vous ne souhaitez pas faire appel à des investisseurs dans la création de votre entreprise. Cependant, il est primordial d'analyser votre zone de chalandise avant de vous installer, vous étudierez notamment :

- La liste de vos concurrents et leurs spécialités
- Le nombre de mariages dans votre zone et le budget octroyé (sur l'Insee)

3 - Se démarquer de la concurrence

Nous en parlons plus précisément dans un article de blog de notre site internet www.atelierdumariage.com mais il est important de ne pas copier vos concurrents mais au contraire de vous démarquer.

Que ce soit grâce à votre expertise, grâce à des années d'expérience dans l'événementiel, ou bien grâce à la spécialisation que vous souhaitez donner à votre agence, essayez toujours de faire en sorte de vous différencier et de ressortir du lot !

Pour cela, voici quelques petites pistes pour commencer à vous différencier :

- Créer un site très qualitatif
- Vous spécialiser dans les mariages atypiques
- Être dans le domaine du haut de gamme
- Faire ressortir votre univers très pétillant



Nous espérons que cette brève introduction au métier de Wedding Planner vous a été utile.

N'hésitez pas à consulter le contenu de nos formations sur notre site internet www.atelierdumariage.com pour trouver celle qui pourrait vous convenir.

De plus, nous sommes disponibles pour répondre à toutes vos questions concernant nos formations à l'adresse suivante : hello@atelierdumariage.com



L'ATELIER DU MARIAGE



Retrouvez toutes nos formations sur notre site internet

www.atelierdumariage.com

